50me année — N° 87 | Le numéro 10 centimes — SECONDE EDITION | Mercredi 14 avril 1920

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
Imprimerie Suisse Catholique
Fribourg (Suisse)

ABONNEMENTS

	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
Suisse Fr.	2.50	6.—	10.—	20.—
Etranger »	4.—	10.—	19.—	36.—

Tous les bureaux de poste se chargent de percevoir les prix d'abonnement moyennant une surtaxe de 20 centimes.
Compte de chèque postal IIa 54
O. i. X.

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
Publicitas
S. A. SUISSE DE PUBLICITE
Rue SAINT-PIERRE
FRIBOURG

PRIX DES ANNONCES

Canton	1re insertion 20 cent. / les suivantes 15 »	la ligne ou son espace
Suisse	25 »	
Etranger	25 »	
Réclames	50 »	

Nouvelles du jour

Déclaration de M. Millerand au parlement français.
L'arrangement franco-anglais sur les affaires d'Allemagne.
La crise intérieure allemande.

M. Millerand, chef du ministère français, s'est expliqué hier à la Chambre sur l'extension de l'occupation française en Allemagne à la suite de l'entrée de la Reichswehr dans le bassin de la Ruhr. Les raisons qu'il a dites étaient amplement connues déjà ; mais il tenait à ce qu'elles fussent reconnues comme légitimes par le pouvoir législatif. Cette approbation ne lui a pas manqué ; tous les passages de son discours ont été fort applaudis.

Mais, si l'action qu'il avait ordonnée par souci de la sécurité de la France vis-à-vis de l'Allemagne devenait plausible, c'était M. Lloyd George qui avait tort dans son *non licet*. Cette déduction a été voilée par une déclaration dont les termes avaient été préalablement approuvés par Londres et qui disait que les explications échangées avaient amené les deux gouvernements à constater que, « si une différence d'opinion s'était produite entre eux sur les moyens d'assurer l'exécution du traité de Versailles ils reconnaissaient plus que jamais la nécessité de maintenir un intime et cordial accord pour le règlement des graves questions qui restent posées devant eux en Allemagne et dans le monde ».

Le conflit diplomatique franco-anglais est ainsi terminé. La leçon qui en découle est que l'Angleterre y regardera à deux fois avant de désapprouver la France, et que le gouvernement français désormais ne passera pas outre sans la permission de l'Angleterre.

***

Il résulte des explications de M. Millerand qu'il a envisagé l'agitation ouvrière de la Ruhr sous un tout autre jour qu'on ne la *voyait depuis Berlin. Pour M. Millerand*, les rebelles de la Ruhr sont restés de bons citoyens défendant la république contre le coup d'Etat militariste de Kapp et consorts. La métamorphose du mouvement légitime de résistance contre le coup d'Etat en un mouvement révolutionnaire communiste n'a pas été aperçue à Paris. La presse socialiste allemande a largement contribué à entretenir la méprise, en ce qu'elle a tardé, elle aussi, à voir les choses comme elles étaient, ce qui l'a fait persister à prendre fait et cause pour les insurgés contre le gouvernement, un bon moment après que les premiers avaient cessé de mériter son patronage. M. Millerand n'a pas manqué de faire état de cette disposition d'une partie de l'opinion socialiste allemande pour justifier sa propre manière de voir.

Mais il y avait le sentiment des cabinets de Londres et de Rome. Là, on prenait au sérieux les troubles de la Ruhr et on était disposé à accueillir la requête allemande d'envoyer des forces dans le bassin rhénan. *La France elle-même, à un moment donné*, y consentit ; le 29 mars, M. Paléologue le fit savoir à Berlin, en ajoutant que les Alliés accorderaient un délai de deux à trois semaines pour l'œuvre de police à entreprendre dans la région insurgée. Mais cet assentiment fut révoqué ensuite et, le gouvernement allemand ayant agi néanmoins, on sait ce qui est arrivé.

***

Des dépêches de Paris et de Londres disent que l'accord entre les deux cabinets sur les affaires d'Allemagne se conclura sur les bases suivantes :

Le gouvernement anglais reconnaîtra le bon droit formel de l'action française contre l'Allemagne. La France, de son côté, déclarera son intention de s'en tenir, à l'avenir, à la règle de la solidarité entre Alliés, sauf exceptions possibles dans les cas où il lui paraîtrait indispensable d'assumer le risque d'une action isolée. En outre, la France évacuera les villes de la rive droite du Rhin récemment occupées, sans exiger le retrait total des troupes allemandes présentes dans la zone neutre ; elle admettra, à cet égard, de discuter la demande de prolongation du délai imparti à l'Allemagne, qui est expiré depuis le 10 avril.

***

Le coup d'Etat militaire et l'insurrection de la Ruhr, qui ont causé au gouvernement allemand les graves embarras extérieurs que l'on a vus, ont déterminé, en outre, une crise politique interne qui a passé par diverses phases et qui n'est pas encore arrivée *au dénouement*.

Sous la menace d'une restauration monarchique, les partis de gauche ont fait bloc, depuis les démocrates *jusqu'aux socialistes* indépendants. La grève générale fut proclamée de l'aveu de tous et sous le patronage du gouvernement lui-même, qui, se trouvant désarmé par la défection des troupes, se jeta sur ce moyen périlleux de faire pièce à la réaction. Le moyen fut efficace : seulement, les syndicats, qui avaient fonctionné en sauveurs, entendirent être payés pour leur concours. D'autre part, les socialistes gouvernementaux, ayant repris contact avec leurs frères dissidents, ont éprouvé *quelque chose comme un rajeunissement de* cœur qui leur a fait remonter au cerveau des bouffées de leur ardeur révolutionnaire d'antan.

Il est résulté de là que le gouvernement, qui jusqu'alors allait s'embourgeoisant très ostensiblement, s'est senti attiré de nouveau violemment vers l'extrême gauche.

Un moment, on put croire que le coup de barre à gauche était définitif. Nous avons signalé les concessions inquiétantes faites aux syndicats, lesquels auraient eu voix au chapitre dans la nomination du gouvernement. On s'acheminait délibérément vers un régime de classe. Mais à ce moment, les catholiques et les bourgeois démocrates, voyant le péril, réagirent avec force. Les socialistes gouvernementaux se trouvèrent tiraillés dans des sens opposés. Les uns avaient repris goût aux oignons d'Egypte ; les autres préféraient le lait et la graisse du Chanaan officiel. La lutte entre les deux courants n'est pas encore terminée. Cependant, *le parti de l'obédience gouvernementale* semble l'emporter. Dans son discours, à l'ouverture du Parlement, le chef du cabinet, M. Müller, a fait entendre aux syndicats une fin de non-recevoir un peu ambiguë : il a dit que l'opinion ne tolérerait pas un gouvernement d'à-côté ; mais il a ajouté qu'il attachait le plus grand prix à entendre les vœux des ouvriers syndiqués. Voilà qui laisse un peu perplexe. L'attitude ondoyante du gouvernement est suivie d'un œil soupçonneux par les Etats du sud, la Bavière, le Wurtemberg, le pays de Bade, où l'idée de tomber sous la coupe des syndicats *fait se hérisser l'opinion publique. Ces* Etats ont tenu à ce sujet une conférence d'où est sortie une note pleine de sous-entendus menaçants à l'adresse de Berlin. En Bavière particulièrement, le Centre catholique est en effervescence.

Dans les pays rhénans aussi, on épie avidement les indices qui tantôt annoncent une capitulation du monde officiel devant les exigences syndicales et tantôt marquent un raffermissement de sa résistance. La province rhénane est toujours sur le qui-vive, *prête à se détacher de la Prusse*, et l'on comprend pourquoi il répugnait si fort à la France de voir les régiments de la Reichswehr paraître en sauveurs dans ces contrées.

Nouvelles diverses

Le Conseil du Reich allemand a décidé le relèvement du prix du pain, de 1 marc 40 à 2 marcs par kilogramme. Les pommes de terre subiront également une augmentation.

— Une dépêche de Reval annonce l'arrivée à Narva du premier train venant de Russie.

— La reine des Belges et la princesse Marie-José, revenant de Fontainebleau, sont rentrées à Bruxelles.

Pour un gouvernement fort

A côté des arguments d'ordre plutôt théorique que nous avons exposés, plusieurs raisons pratiques militent en faveur de l'élection directe du gouvernement.

En premier lieu, il faut convenir que le vote au second degré, ou l'élection du Conseil d'Etat par le Grand Conseil, n'a pas le caractère imposant d'une élection populaire. Le dommage en est pour les élus. Rappelons les élections au Conseil national du 26 octobre 1919. Le peuple n'y a-t-il pas pris part avec une solennité particulière ? Quel gouvernement n'enviserait pas semblable consécration populaire ?

L'élection par le Grand Conseil amoindrit plutôt le gouvernement. Elle risque d'être le résultat de la camaraderie parlementaire, contre laquelle s'insurgeait déjà le grand démocrate Théodore Curti. Quelquefois, elle n'est que le paravent d'une cooptation, ce système *dans lequel un corps élu se complète* lui-même. Les députés suivent obligeamment les désirs exprimés par les membres du gouvernement. *Ils ne peuvent se défaire* de l'idée que leur choix doit se régler sur les convenances des hommes au pouvoir.

L'élection directe, au contraire, selon les termes d'un de nos écrivains, « garantit l'indépendance des deux pouvoirs, émancipe le gouvernement des coteries parlementaires, et établit un contact plus étroit entre le peuple et ceux qui gèrent les affaires publiques. » (Félix Bonjour, *La Démocratie en Suisse*).

On ne peut donc pas dire que le choix des députés est plus judicieux parce que le Grand Conseil est mieux placé pour opérer ce choix que le peuple lui-même. Cela n'est vrai qu'en apparence. Dans la règle, la décision du peuple confirme l'opinion générale sur la dignité du candidat.

Lorsque l'élection se fait par le suffrage du corps électoral, les candidatures sont, *sans doute*, discutées dans des réunions préliminaires des partis politiques. Mais ces assemblées se trouvent incitées à se montrer très judicieuses dans leur choix, parce qu'elles savent qu'il s'agit de les proposer à l'ensemble du pays. Leur choix coïncidera avec un grand courant d'idées politiques et, *partant, aura le plus de chances d'être conforme* aux intérêts généraux du pays.

Le projet de revision constitutionnelle proclame l'incompatibilité du mandat de député avec la charge de conseiller d'Etat. Les conseillers d'Etat ne seront donc plus députés. Si le Grand Conseil conservait le droit d'élire les conseillers d'Etat, il en résulterait que *nos premiers magistrats n'auraient plus aucun* contact avec les masses populaires. Ce serait certainement un mal, pour eux-mêmes et pour l'Etat. Un pays de régime démocratique ne peut d'ailleurs admettre que les chefs de l'Etat échappent ainsi complètement au suffrage populaire. L'autorité du gouvernement s'affaiblirait aux yeux du peuple. Par l'élection directe, au contraire, le gouvernement garde tout son prestige sans qu'il soit besoin que ses membres soient députés, puisqu'il est lui-même l'élu du peuple.

L'élection populaire des conseillers d'Etat obligera les partis politiques à convoquer en assemblée plénière des délégués de toutes les communes du canton. Le parti conservateur a vécu l'une ou l'autre de ces assemblées. *Elles constituent des assises solennelles dans* lesquelles tous les citoyens des différents districts prennent contact et où ils sont obligés de se ranger à l'opinion dominante. L'esprit de *colerie est noyé dans un grand courant* d'idées. Ces assemblées ont un effet bienfaisant ; elles favorisent l'unité du parti ; elles fortifient les organisations politiques.

Sous le régime de la Constitution revisée, l'élection du Grand Conseil se ferait selon le système proportionnaliste. Il existe bien un courant contraire. Mais, après le vote du peuple fribourgeois en faveur de la représentation proportionnelle fédérale, il ne paraît pas que le système majoritaire ait encore un parti prépondérant d'adeptes chez nous. Nous avons déjà la représentation proportionnelle « volontaire », le régime des concessions. La majeure partie de l'opinion lui préfère la *représentation* proportionnelle légale. Or, celle-ci a pour complément nécessaire l'élection du gouvernement par l'ensemble du corps électoral. En face d'un Grand Conseil élu selon le système proportionnaliste, il faut un gouvernement issu de la masse populaire. Remettre sa nomination aux marchandages des groupes parlementaires serait le condamner à un état d'infériorité. L'élection directe par le peuple sera la condition de son prestige. On aura en présence l'un de l'autre un pouvoir exécutif élu par le peuple tout entier et fort de cette élection et un Grand Conseil très indépendant d'allures, où toutes les opinions du pays se*ront représentées. Ainsi, l'équilibre s'établira* entre les deux pouvoirs. Le Grand Conseil aura une conduite plus libre, mais aussi le Conseil d'Etat sera plus fort.

Dans notre canton, le peuple tout entier sera derrière son gouvernement. On verra se renouveler, pour l'élection du Conseil *d'Etat, ce qui s'est produit le 26 octobre der*nier, où 21,000 citoyens ont voté avec unanimité pour les mêmes chefs.

M.

Les déclarations de M. Motta à Lucerne

Voici les déclarations de M. Motta, président *de la Confédération*, au Congrès du parti conservateur, à Lucerne, concernant l'accession de la Suisse à la Société des nations :

« Je prie, en toute première ligne, mes amis de s'abstenir d'invoquer des arguments religieux ou ecclésiastiques contre l'accession de la Suisse. J'affirme très nettement et dans la pleine conscience de mes responsabilités que ceux qui, dans la lutte contre la Société des nations, se servent d'arguments ecclésiastiques agissent, sans le savoir et sans le vouloir, au détriment des intérêts de l'Eglise et se placent en contradiction avec les désirs du Saint-Siège. En voici la preuve : *Je sais que des catholiques éminents* demandèrent, l'année passée, à Rome, par l'intermédiaire du délégué du Saint-Siège à Berne, s'il existait des raisons morales et religieuses qui pourraient faire obstacle à la pleine liberté des catholiques en cette matière. La réponse fut que *cet obstacle n'existait pas* ; les catholiques demeurent donc entièrement libres dans leur attitude.

Je sais en outre que, cette année même, l'intention avait surgi, chez d'autres catholiques, de poser au Saint-Siège la question de savoir s'il lui paraissait possible de donner une recommandation positive en faveur de l'accession de la Suisse. On fit savoir que la question ne devait point être posée, parce que le Saint-Siège ne pouvait pas s'ingérer dans une question qui touche à la politique intérieure de la Suisse. La question ne fut point posée ; il est bon qu'il en ait été ainsi.

Je sais cependant que le délégué du Saint-Siège a exprimé une opinion purement personnelle. Cette opinion a été exprimée récemment dans un discours prononcé par lui à Genève, au Congrès de l'aide à donner à l'enfance dans les pays ravagés par la guerre. Cette opinion a été confirmée il y a quelques jours par écrit ; elle se résume en ceci que l'entrée de la Suisse dans la Société des nations serait un fait heureux, dans l'intérêt même et pour le développement ultérieur de la Société.

Je sais enfin que le document auquel je fais allusion avertit les chefs catholiques de la nécessité qu'il y a d'empêcher de faire croire qu'une attitude négative éventuelle dépendrait de sug*gestions venant du Saint-Siège. Je pense que* l'argument tiré de raisons ecclésiastiques doit donc être considéré comme définitivement éliminé de toute discussion loyale. Je m'en réjouis. Cet argument agissait, entre catholiques, comme un poison dissolvant : il est de l'intérêt de tout le monde qu'il soit définitivement enterré ».

FINANCES FÉDÉRALES

Le chef du Département des finances, M. Musy, a déclaré à la séance d'hier matin du Conseil fédéral que les comptes de la Confédération pour 1919 boucleront par un déficit de 95 millions.

M. Musy a donné des renseignements sur le résultat de l'impôt sur les bénéfices de guerre. En 1918, cet impôt avait produit 496 millions, dont 121 millions furent distribués aux cantons et au fonds d'assistance pour le chômage. La Confédération a reçu pour sa part 375 millions.

La votation du 16 mai

L'assemblée de délégués du parti conservateur lucernois s'est prononcé par 92 voix contre 12 en faveur de l'entrée de la Suisse dans la Ligue des nations.

Démission d'un député du Valais aux Etats

M. Jules Zen-Ruffinen a donné sa démission de député au Conseil des Etats. M. Jules Zen-Ruffinen se retire de la politique. Il avait succédé, au Conseil des Etats, en 1917, à M. Henri Roten.

LES TRAITEMENTS FÉDÉRAUX

La *Société* des fonctionnaires des administrations centrales des chemins de fer suisses, dans une séance tenue à Berne, a pris la résolution suivante :

« Le Comité central de tout le personnel d'administration des Chemins de fer fédéraux, après avoir entendu un exposé des faits, et après une discussion approfondie, se prononce énergiquement, au nom du personnel qu'il représente, *contre les tendances manifestées* ces derniers temps en faveur d'un ajournement de la réforme des traitements. Le Comité central, las des luttes ininterrompues soutenues pour les allocations de renchérissement, compte avec certitude que les travaux préparatoires à la revision de la loi sur les traitements du personnel des C. F. F. seront entrepris de telle manière que la loi, qu'on attendait déjà pour le 1er janvier 1920, puisse entrer en vigueur au plus tard *le 1er janvier 1921.* »

Les allocations au personnel fédéral

La Commission du Conseil des Etats pour les allocations au personnel de l'administration fédérale a décidé, contrairement à la décision du Conseil national, de maintenir le minimum à 2000 fr., alors que le Conseil national l'avait fixé à 2300 fr.

En outre, elle a rétabli la différence entre *employés mariés et employés célibataires.*

Douanes

Les recettes des douanes se sont élevées au mois de mars 1920 à 7.312.350 fr. (mars 1919 : 3.698.629 fr.). Il y a donc augmentation de recettes en 1920 de 3.613.721 fr. Du 1er janvier à fin mars 1920, elles se sont élevées à 22.832.164 fr. Pour les trois premiers mois de l'année, il y a une augmentation de recettes de 13.249.346 fr. sur l'année précédente.

La circulation des automobiles

Le Conseil d'Etat de Genève interdit la circulation des véhicules à moteur les dimanches et jours fériés, du 1er mai au 30 septembre, de 1 heure de l'après-midi à 7 heures du soir.

Pour un sanatorium

La *collecte faite en faveur d'un sanatorium* saint-gallois a produit la somme de 211.000 fr.

Fête de lutte

La fête fédérale des lutteurs et bergers aura lieu les 31 juillet et 1er août prochains, à Berne.

NOUVELLES FINANCIERES

Comptoir d'Escompte

Le Comptoir d'Escompte de Genève, avec succursale à Bâle et à Fribourg, a clôturé son exercice 1919. Le capital-actions a été porté de 20 à 30 millions. Le mouvement d'affaires s'est élevé à plus de 5 milliards. La somme du bilan a passé de 154 millions à 198 millions. Réserves : 14.200.000 fr., soit le 47.33 % du capital (en 1918 : 11.200.000. Le bénéfice net à répartir est de 3.714.435 fr. 75 (en 1918 : 2.664.950 fr. 50). Le Conseil d'administration propostra à l'assemblée des actionnaires du 21 avril prochain la distribution d'un dividende de *10 %* (en 1918 : 10 %) ; à la Caisse de retraite du personnel 150.000 francs et report à nouveau 436.000 francs.

LA VIE ÉCONOMIQUE

L'emploi de la farine blanche interdit

A l'occasion de la revision des prescriptions sur la mouture du blé, en septembre 1919, les meuniers furent autorisés à fabriquer une certaine quantité de farine blanche ; toutefois, il resta interdit d'employer cette farine pour fabriquer des pains, gros ou petits. La petite quantité de farine blanche que les circonstances actuelles permettent de fabriquer n'est pas suffisante pour la boulangerie.

Il faut donc que les meuniers s'en tiennent exactement aux prescriptions en vigueur et que le consommateur renonce encore quelque temps au pain blanc.

Notre ravitaillement en charbon

Le Conseil fédéral s'est occupé, dans sa séance d'hier mardi, de la question de notre approvisionnement en charbon. Il a envisagé diverses mesures pour mettre à la disposition de la Centrale du charbon, à Bâle, les moyens nécessaires à des achats de charbon suffisants pour 1920.

Les grèves

Les charpentiers de Bienne se sont mis en grève. Le bruit avait couru que les heures de travail devaient être portées à 52 h. hebdomadaires et que les salaires allaient être réduits. Les patrons ont demandé, en effet, 52 heures de travail en se basant sur l'arrêté du Conseil fédéral *du 14 février qui prescrit, pour les charpentiers* et pour les ouvriers des scieries, la semaine de 52 heures jusqu'à la fin septembre.

Les ouvriers tailleurs de Lugano ont proclamé la grève ; ils réclament la journée de huit heures.

France et Saint-Siège

Milan, 13 avril.

Le *Popolo d'Italia* affirme que la France sera représentée auprès du Vatican par M. de Margerie, ministre actuel à Bruxelles, qui prendrait le titre d'ambassadeur. Le Vatican aurait déjà donné son agrément à la nomination de M. de Margerie.

La conférence de San Remo

Milan, 13 avril.

Le *Corriere della Sera* dit qu'il est probable que la conférence de San Remo trouvera une solution définitive de la question de l'Adriatique.

Le conseil des ministres s'est réuni hier, à Rome, et s'est occupé notamment de l'attitude que les délégués italiens auront à prendre, soit au cas de la reprise directe des négociations avec la Yougo-Slavie, soit que cette question vienne à être examinée encore par toutes les puissances alliées.

Journaliste expulsé

Milan, 13 avril.

L'*Idea Nazionale* apprend que le journaliste Pietro Belli, correspondant du *Popolo d'Italia* à Fiume, a été expulsé de cette ville par ordre du commandement. Les causes de son expulsion seraient très graves. On aurait découvert, dans les archives de la ville de Fiume, que Belli a dénoncé, au mois de décembre 1912, comme espions en faveur de l'Italie, plusieurs Italiens demeurant à Fiume.

Grève en Irlande

Londres, 14 avril.

(Havas.) — La grève qui a éclaté en Irlande semble devoir être plus grave qu'on ne l'avait tout d'abord pensé. Au lieu de durer seulement un jour, elle continuera jusqu'à ce que les prisonniers se trouvent remis en liberté.

Les syndicats de Belfast et du nord de l'île n'ont généralement pas tenu compte de l'ordre de grève.

Dublin, 14 avril.

(Havas.) — Suivant des télégrammes parvenus ici, la grève est à peu près complète dans les comtés de Munster, Leinster et Connaught. Selon les nouvelles reçues des villes du sud de l'Irlande, les affaires se trouvent arrêtées, sauf en ce qui concerne l'alimentation. On ne signale aucun désordre.

Le président du Guatémala

Washington, 14 avril.

(Havas.) — On mande de Guatémala :

De nombreux combattants ont été tués par les obus des troupes du président Cabrera, qui bombardent continuellement la ville depuis jeudi soir. La ville est défendue seulement par des volontaires armés de fusils.

Selon un télégramme de Guatémala, le gouvernement de Cabrera aurait été renversé et M. Herreros nommé président.

PETITE GAZETTE

La santé de M. Wilson

Une dépêche de New-York au *Daily Express* de Londres déclare que les nouvelles selon lesquelles la santé du président Wilson laisserait à désirer sont dénuées de tout fondement.

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

Explosion — 15 tués

Un accident s'est produit à proximité du village de Bartenheim (Alsace), à 20 km. de Mulhouse, par suite de l'explosion d'un dépôt de munitions allemandes. Quinze ouvriers employés à décharger les projectiles ont été tués. Deux autres ont été grièvement blessés.

SUISSE

Deux noyés

On a découvert dans les eaux du réservoir de l'Usine électrique du Bois-Noir, à Saint-Maurice, le cadavre de Jean-Joseph Monnay, de Vérossaz, disparu depuis trois semaines environ. Monnay était âgé de 35 ans environ. Il s'agit d'un accident.

On a retiré samedi, près de l'embouchure du Rhône, au Bouveret, le corps d'un inconnu, paraissant âgé de 55 à 60 ans, porteur d'une montre et d'un portemonnaie contenant sept francs.

Restitution

Le voleur qui, à Milan, avait enlevé à un émigrant valaisan de Conthey un chèque de 25,000 fr., n'ayant pu l'utiliser, parce que la police veillait, l'a remis à la poste, à l'adresse de sa victime, en gardant, toutefois, 400 fr. qui se trouvaient dans de portefeuille volé.

Bétail empoisonné

A Bramois (Valais), un agriculteur, voulant faire disparaître la vermine qui tourmentait ses vaches, se servit de nicotine pure ; mais la dose était trop forte et tous les animaux ont été empoisonnés.

Echos de partout

SÉLECTION

L'Assistance publique, à Paris, ayant besoin de dames employées, organisa récemment un concours avec, comme programme, une rédaction, des problèmes, et un peu de droit administratif.

230 candidates se présentèrent, parmi lesquelles quelques-unes étaient pourvues du brevet supérieur, de baccalauréats et même de licences.

Or, la première épreuve fut une dictée tellement facile que, pour éliminer les ⅔ des candidats, les admissibles durent être choisies parmi celles ayant la plus belle écriture.

Bien entendu, toutes les licenciées et bachelières, c'est-à-dire les plus capables, restèrent sur le carreau, leur écriture ne valant pas celle des autres.

MOT DE LA FIN

Extrait d'un appel publié dans un journal du Midi de la France en faveur du dernier emprunt de la Défense nationale :

« Le coffre-fort le plus aisé et le modeste bas de laine, quand il s'agit des destinées de la France, sont frères. La main dans la main, ils se font un doux et impérieux devoir de répondre, l'un et l'autre, au pressant appel de l'Etat. »

(Un coffre-fort et un bas de laine marchant la main dans la main, c'est un spectacle aussi rare que réconfortant.)

Calendrier

Jeudi 15 avril

Sainte ANASTASIE, vierge et martyre

Sainte Anastasie, disciple des Apôtres, eut la langue et les mains coupées, et périt par le glaive, sous Néron.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Du 14 avril

BAROMÈTRE

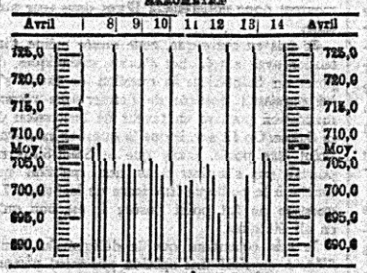

THERMOMÈTRE C.

Avril	8	9	10	11	12	13	14	Avril
7 h. m.	7	8	8	9	6	10	7	7 h. m.
11 h. m.	12	10	14	13	10	13	12	11 h. m.
7 h. s.	15	12	12	11	12	8		7 h. s.

TEMPS PROBABLE

Zurich, 14 avril, midi.

Eclaircies.

FRIBOURG

Les chrétiens-sociaux romands à Fribourg

LES DISCOURS DU BANQUET

Après M. le conseiller d'Etat Savoy et M. l'abbé Dereky, dont nous avons donné hier les discours, les chrétiens-sociaux ont eu le plaisir d'entendre le porte-parole de leurs camarades de la Suisse allemande, M. Ricklin, directeur de la Banque coopérative chrétienne-sociale, qui a apporté, en excellent français, à l'assemblée de Fribourg, le salut fraternel du comité central suisse des organisations chrétiennes-sociales. M. Ricklin a dit combien le comité se réjouit de la belle marche en avant de l'Union romande, et il a félicité ses chefs des magnifiques résultats obtenus. Il a formé des vœux éloquents pour que se continue cette progression, comparable à une ascension de montagne, dans laquelle chaque pas ouvre à l'œil de nouveaux horizons.

M. Ricklin a parlé ensuite de la Banque coopérative suisse, fondée en 1905, au capital de plus de 4 millions, et qui a reçu jusqu'ici une somme de 34 millions de dépôts. Il a relevé les grands services que cette institution rend aux organisations chrétiennes-sociales et il a exprimé le souhait que la Suisse romande s'y intéresse de plus en plus.

M. Ricklin a été chaudement applaudi.

Le R. P. de Langen-Wendels, professeur à l'Université, a terminé brillamment la partie oratoire par un discours aussi substantiel que spirituel. Après s'être associé à la joie que suscitent les progrès de l'Union romande, il a déploré l'incompréhension de ceux qui, inconscients de la gravité du moment, s'isolent encore, si ce n'est dans l'égoïsme, du moins dans cet individualisme qui est la grande plaie des temps actuels, alors qu'ils devraient comprendre la nécessité de la collaboration et de l'organisation de toutes les classes, voire de celle des intellectuels, que le Père de Langen-Wendels, au milieu des rires de ses auditeurs, dit avoir le malheur de représenter !

En face de la nécessité d'un renouveau foncier de notre société, a ajouté l'éloquent Dominicain, il faut avouer que la plus grande part du mal que nous constatons est imputable, sans aucun doute, à certains intellectuels, qui ont été des malfaiteurs de l'humanité. La révolution à laquelle on assiste ne date pas d'hier ; mais elle remonte à des siècles. Si cette révolution a pu se déchaîner et s'étendre, la faute en revient aux aristocrates de la pensée. Depuis trois siècles, les grands centres, les pépinières d'idées et de doctrines, qui s'appuyaient autrefois sur des réalités chrétiennes, au lieu de rester étroitement unis à la source de vie et de vérité qu'est le christianisme, ont constamment cherché à démolir toutes les vérités par une critique acerbe, dans un esprit d'anarchie et de véritable bolchévisme intellectuel. Et pourtant, ces vérités, loin d'être des rêveries et des hallucinations, sont les grandes idées qui ont formé la société chrétienne ; elles doivent être le pain quotidien de nos âmes, car elles ont été données par le Père céleste pour nous être transmises par le grand syndicat d'idées que formaient les douze apôtres, avec l'Eglise du Christ. *(Applaudissements.)*

Les universités déchristianisées se sont employées, depuis trois siècles, à essayer de démolir toutes ces vérités, parce qu'elles y trouvaient la satisfaction de leur vanité, de leurs ambitions personnelles et de leur individualisme égoïste.

Au moyen âge, une université était le grand centre nourricier des idées qui devaient se développer dans l'âme, dans la vie du peuple. Suivant le principe social et démocratique que saint Thomas lui-même a mis à la base de sa grande œuvre intellectuelle, on allait au devant du peuple, pour élever sa conscience et son esprit, si bien que les vérités chrétiennes s'incarnaient dans les travaux manuels eux-mêmes, qui devenaient de véritables œuvres d'art, destinées à symboliser ou à exprimer ces grandes idées.

Durant les derniers siècles, par contre, les universités ont « fabriqué » des idées, au lieu de les accepter de la source de la vérité ; elles ont démoli, d'abord dans les hautes sphères, puis dans les masses, tout ce qui fait la vie et l'âme des arts.

Représentant de la classe des intellectuels, si le Père de Langen-Wendels a pris la parole, c'est qu'il n'est pas professeur d'une université quelconque, mais qu'il se fait gloire d'être membre d'une université catholique, de cette université de Fribourg, dit-il, qui, passant par-dessus toutes les anarchies intellectuelles, s'est plongée en quelque sorte au cœur du moyen âge, pour y reprendre les grandes traditions catholiques.

Des bravos enthousiastes ont souligné cet hommage à notre école supérieure.

Quelle est donc la vocation des universitaires catholiques de Fribourg, poursuit le savant religieux ? C'est non seulement de nous solidariser avec tous, dans les convictions qui nous sont communes, mais de descendre aussi de la haute montagne de la spéculation, et d'entrer en contact avec les réalités de la vie.

C'est de socialiser de plus en plus la science et de la faire rayonner, afin que non seulement Fribourg reprenne les grandes traditions de l'Union de Fribourg, mais que l'Université concentre cette science, la vivifie et la mette à la disposition de tous ceux qui en ont besoin.

Et le Père de Langen-Wendels, avec la même conviction et le même feu, a indiqué à ses auditeurs, syndiqués et autres membres des groupements chrétiens-sociaux, les voies et moyens de s'élever eux aussi et d'aller à la rencontre des intellectuels, pour former avec eux un syndicat d'idées. Il leur a recommandé de lire attentivement les pages doctrinales de leur journal et il a rendu un magnifique hommage aux auteurs de ces pages. « Je sais, a-t-il dit, qu'il y a des pays qui vous envient d'avoir pour chefs des hommes qui ne sont pas seulement d'un dévouement et d'une charité infatigables, d'une activité débordante, mais qui sont en même temps des représentants autorisés des plus sûres idées chrétiennes, comme M. l'abbé Savoy et M. l'abbé Pilloud. »

Ici, une tempête d'applaudissements a éclaté, et l'assemblée tout entière, dans un élan spontané, a fait à ses chefs aimés une chaleureuse ovation, qui s'est prolongée durant plusieurs minutes.

Quand la tempête s'est apaisée, l'orateur a recommandé à ses auditeurs, parmi les moyens les plus efficaces de culture, la fréquentation des Cercles d'études. Puis, se souvenant de son rôle de directeur de l'Ecole féminine de formation aux œuvres sociales, le Père de Langen-Wendels a rendu un éclatant témoignage aux femmes sociales.

« Lorsqu'il s'agit des idées chrétiennes, a-t-il dit, les femmes sont toujours les premières. Elles faisent aux hommes certaines théories et certaines abstractions ; mais, en face des grandes idées fondamentales, qui sont une partie de notre âme et qu'elles peuvent contrôler dans leur conscience, toujours, elles se trouveront au premier rang pour les soutenir et les défendre. C'est pourquoi elles ont voulu avoir cette pépinière d'idées que sera de plus en plus, pour le monde féminin de Fribourg, l'Ecole de formation aux œuvres sociales. »

Le R. P. de Langen-Wendels a souhaité vivement voir se développer toujours davantage, au sein de l'Union romande, à côté des groupements masculins, des cercles de femmes convaincues, qui mettront à la disposition de l'action sociale leur dévouement, leur intelligence, leur enthousiasme pour les idées chrétiennes.

Quand le distingué religieux, se résumant, porta son toast à la prospérité du « syndicat des idées », les bravos éclatèrent, vibrants, interminables, traduction éloquente de l'impression que ce discours-programme avait produite dans les âmes.

Après tant de bonnes paroles, il fallait reprendre le travail interrompu. A 2 heures et demie, on quittait l'hospitalier Cercle catholique pour remonter au Secrétariat romand.

(A suivre.)

Cercle conservateur de Bulle

Les membres du Cercle conservateur de la Gruyère sont priés d'assister à l'assemblée générale qui aura lieu jeudi, 15 avril, à 2 heures, au local habituel.

A propos d'une assemblée

La dépêche suivante a été envoyée de Romont à l'Agence télégraphique :

« Une nombreuse assemblée d'agriculteurs fribourgeois venus de toutes les parties du canton, réunie mardi après midi, à Romont, a décidé, après une intéressante discussion, la constitution et jeté les bases d'un parti agraire fribourgeois sans couleur politique qui se donne pour but la défense des intérêts des paysans dans toutes les branches de l'agriculture. Un comité d'initiative a été nommé qui se mettra à l'œuvre immédiatement. On a annoncé la naissance prochaine d'un mouvement analogue dans le canton de Vaud. »

Informations prises, cette affaire se réduirait à ceci :

A la suite de certains bruits alarmistes relatifs à une menace de baisse prochaine du prix du lait, une soixantaine d'agriculteurs se sont réunis à Romont, sur convocation particulière, pour délibérer sur les moyens de défendre les intérêts des producteurs de lait. L'assemblée était composée de campagnards du district de la Sarine et de la Glâne. Il y avait un représentant de la Veveyse. Aucun député n'y a pris part. Il a été décidé de convoquer une nouvelle réunion où l'on inviterait toutes les communes à se faire représenter, pour fonder une fédération des producteurs de lait.

Tels sont les renseignements que, de bonne source, on nous a donnés sur l'assemblée de Romont.

Faisons remarquer que nos producteurs de lait sont déjà fédérés en trois groupes : la fédération vaudoise-fribourgeoise, la fédération bernoise-fribourgeoise et celle de la zone montagnarde. L'autorité cantonale a cherché à les grouper en une seule fédération fribourgeoise ; mais ses tentatives n'ont pas abouti jusqu'ici.

Cours d'industrie laitière à Bulle

La Société fribourgeoise pour l'amélioration du fromage de Gruyère, à Bulle, d'entente avec la Station laitière de Fribourg, organise, comme les années dernières, un cours théorique et pratique, sur la fabrication du fromage. Voici les grandes lignes du programme du cours, qui aura lieu les 26, 27 et 28 avril : Chaque matin, dès 7 heures, les élèves assisteront à la fabrication du fromage, du beurre et à des essais de lait. L'après-midi se donneront les conférences, de 1 h. ½ à 3 h. et de 3 h. ½ à 5 h. Les sujets des conférences sont les suivants : le 26 avril, 1re conférence : Le lait, sa composition, influences sur la quantité et la qualité du lait ; 2me : La présure, sa nature, ses qualités et ses défauts. — 27 avril, 1re conférence : Altération et maladies du lait ; 2me : Le pis de la vache, sa conformation, ses maladies. — 28 avril, 1re conférence : La fabrication du fromage de Gruyère et spécialement du type dit « pour le couteau » ; 2me : Les défauts du fromage et leurs causes. — Le soir, de 8 à 9 h. ½, les 26 et 27 avril : La comptabilité montagnarde (exercices pratiques).

On accordera aux participants réguliers une indemnité de 15 fr. pour les trois jours ; on leur remboursera leurs frais de voyage et on allouera une prime à ceux qui remettront, après le cours, un résumé de ce qu'ils auront appris.

Un cours spécial pour les instituteurs fribourgeois sera organisé le 29 avril, dès 8 h. du matin ; les participants auront droit à une indemnité de 5 fr.

S'inscrire, par lettre, au bureau de la Société fribourgeoise pour l'amélioration du fromage de Gruyère, à Bulle, jusqu'au 20 avril.

La réduction du nombre des inscriptions demeure réservée.

Soirée théâtrale au Casino-Simplon

On nous écrit :

Samedi prochain, 17 avril, à 8 ½ heures, le F. C. Collège, section des Jeunes de l'Association de collégiens et d'anciens élèves du collège Saint-Michel, donnera une représentation théâtrale au Casino-Simplon. Les jeunes acteurs interpréteront la spirituelle comédie de René des Cormiers : *La Noce à l'Américaine* et le vaudeville militaire de René Priolet *Le Caporal Bouif*. De la musique et un loto agrémenteront la soirée.

---

4 *Feuilleton de la LIBERTÉ*

Bernard l'enchanteur

par HENRI DE FORGE

IV

Au moment où Bernard Lantry descendit du vieux véhicule qui venait de s'arrêter à son relai dans la petite rue Saint-Savinien, derrière la cathédrale, il se rappela, tout à coup que c'était à deux pas de là, en bordure de la Seine, sur un quai très proche du quartier Saint-Merri vers lequel il se rendait, qu'un fleuriste nouveau venu d'Orient avec des collections rares, s'était installé.

On en avait parlé dans le *Mercure*, tant il avait déjà de réputation.

Puisqu'il se trouvait dans ces parages, Bernard pouvait bien ouvrir une petite parenthèse dans son itinéraire, et cela sans rien modifier de ses projets.

L'ami des roses qui était en lui, se dédoublant avec le conteur, avait eu soudain ce souvenir, et Bernard s'était décidé à faire ce léger crochet.

N'avait-il pas le temps, toute la fin de l'après-midi devant lui, une de ces belles journées du mois de juin, douces et claires, et où le soleil se couche tard ?

D'ailleurs, son intervention mystérieuse ne se ferait pas en une seule fois.

Il lui faudrait apparemment étudier sur place, prendre des précautions, se rendre chez des gens, revenir plusieurs jours peut-être.

D'un pied léger, il obliqua vers la gauche, traversa le pont Saint-Eustache, et, sans se presser, se mit à la recherche de ce fleuriste dont il ne connaissait pas l'adresse précise.

Quelle chance, s'il pouvait le même jour arriver à ce double résultat : réaliser chez des miséreux le joli conte qu'il rêvait, et, en même temps, trouver quelque espèce nouvelle de rose.

Et son plaisir était si grand à ce double espoir qu'il s'attardait un peu en marchant lui si pressé tout à l'heure, flânant presque aux devantures.

Il venait d'admirer dans l'une d'elles un étalage de soieries aux nuances chatoyantes pour l'habillement des dames de qualité, lorsqu'une boutique voisine, très humble celle-là, très sombre, très modeste attira, par le contraste même, son regard.

L'aspect intérieur n'était pas sale, disant quelque soin, mais l'impression restait d'une intense tristesse, tant l'étalage était mesquin, le mobilier rare et l'éclairage défectueux.

La marchandise consistait en quelques modèles de statuettes, presque les mêmes, qui s'alignaient sans harmonie sur des gradins mal établis.

Il n'y avait là rien de tentant, et la boutique était déserte.

Dans un coin seulement, à un piètre bureau de bois peint, un petit vieillard était assis, somnolent.

Il n'avait même pas, devant lui, un de ces registres qui dénotent que l'on fait quelques affaires.

Il était propre, mais râpé, l'air triste, le visage fatigué.

Quelle singulière entreprise d'art que celle-là.

Sur la porte, en lettres jaunes, déteintes déjà par la pluie, on pouvait lire le même nom que sur la pancarte affichée devant les statuettes à vendre :

CÉZILLE, SCULPTEUR

C'étaient donc ses propres œuvres que ce pauvre vieux avait mises ainsi en devanture, dans l'espoir d'en tirer un peu d'argent, espoir qui ne pouvait être que bien illusoire, car rien en elles n'attirait. C'était de l'art inhabile et banal, avec une inspiration monotone, un même visage de jeune fille, gracieux, mais sans gaieté, qu'on retrouvait dans toutes.

Quelle misère morale se cachait-là ?

Quel talent était venu sombrer au fond de ce réduit obscur, où le soleil ne permettait même pas de travailler ?

A peine pouvait-il y avoir, au fond de la boutique, un coin étroit pour coucher.

Les quelques instruments de travail du vieux sculpteur gisaient à terre, pêle-mêle, autour de maquettes inachevées qui avaient séché sur leur socle.

Et c'était tout !

Bernard se sentait le cœur serré à ce spectacle. L'homme qui était là, pauvre, âgé, était un artiste comme lui, bien qu'en une autre branche d'idéal.

Peut-être avait-il eu du talent !

Peut-être aurait-il mérité d'arriver, d'être célèbre, d'être riche, d'être entouré !

Et si, pour quelque raison, il n'était pas encore dans une absolue détresse, s'il avait peut-être de quoi ne pas mourir aujourd'hui tout à fait de faim, quelle douloureuse détresse morale était la sienne, faite d'amertume et de désillusion !

Il n'y avait qu'à regarder sa boutique, qu'à regarder ses œuvres, qu'à le regarder lui-même, pour le comprendre.

Bernard Lantry s'était arrêté, songeur, oubliant déjà le fleuriste pour lequel il était venu dans ces parages.

Tout à l'heure, dans son souhait de philantrophie charitable, de bonté à laquelle il donnerait une forme merveilleuse, il n'avait pensé qu'aux détresses matérielles, palpables, visibles, criantes.

Mais les autres !

Mais les pauvres vies gâchées ! Mais les pauvres rêves d'artistes rendus impossibles par quelque injuste fatalité !

N'étaient-ils pas bien attendrissants eux aussi, d'autant plus attendrissants qu'on avait plus de peine à les deviner !

Et, sans plus attendre, sans plus savoir pourquoi il agissait ainsi, Bernard entra.

Vu de plus près, le spectacle de ce pauvre intérieur était plus pitoyable encore.

Le vieillard regardait ce visiteur avec étonnement.

Les rares acheteurs de ses œuvres n'étaient que des petites gens et non pas des personnes aussi bien mises.

Il s'était levé avec peine, le dos voûté.

Bernard, doucement, demanda :

— Combien vos statuettes ?

Puis sentant toute la détresse morale de l'homme qui était devant lui, voulant l'empêcher de dire un chiffre certainement dérisoire, Bernard prit lui-même dans la vitrine une de ces figurines exposées.

— A la bonne heure ! fit-il... Voilà du joli travail !

Le vieux sculpteur, surpris, balbutiait.

Le modelage, en réalité, n'était pas malhabile.

L'artiste qui avait exécuté cela avait dû certainement être adroit dans le temps où sa main était moins tremblante.

On y sentait plutôt trace de fatigue que d'inexpérience.

Si les proportions étaient mal calculées, les gestes sans douceur, les plis des vêtements sans finesse, il y avait dans le visage, à le bien regarder de près, un charme réel, la trace évidente d'un talent passé et d'une délicate inspiration.

Alors Bernard, voulant réconforter cet artiste malheureux, cacha son impression vraie et se fit louangeur, avec bonhomie :

— Ma foi, oui, répéta-t-il, c'est vivant, c'est joli, c'est très artistique.

La figure du père Cézille s'était éclairée.

— Vous trouvez !... Vous trouvez répétait-il.

— Mais parfaitement ! confirma Bernard, et je vous félicite de votre talent. Une vraie chance que je sois passé devant votre magasin. Non pas que votre nom me fût inconnu... Au contraire !

Le sculpteur se troublait de plus en plus, devant tant d'éloges inattendus.

— Je vais pour aujourd'hui — car je reviendrai — vous en prendre deux modèles ; tenez, cette pose debout, accoudée, et l'autre modèle plus petit qui est à côté.

— Ce sera moins cher, monsieur, fit Cézille, puisque vous en prenez deux...

— Vous avez tort... Une œuvre d'art n'est pas une marchandise ordinaire... Et ce sont là des œuvres d'art, je m'y connais.

— Je vois bien que vous vous y connaissez.

(A suivre.)

† M. le curé Gauthier

On nous annonce la mort de M. l'abbé Gauthier, curé de Berlens (Glâne), survenue hier mardi, à 3 heures de l'après-midi.

M. Jean Gauthier, originaire de Rueyres-les-Prés, était né en 1840.

Il était jeune ouvrier menuisier à Neuchâtel, lorsque le père de M. Ritter, ingénieur, remarquant sa vivacité d'esprit, jugea qu'il fallait l'encourager à faire des études. Après avoir fait hâtivement ses classes, il entra au séminaire de Fribourg, et il fut ordonné prêtre en 1868. Son évêque, Mgr Marilley, l'envoya d'abord à La Chaux-de-Fonds, comme vicaire de M. le curé Villard. En 1869, M. l'abbé Gauthier devint vicaire de M. Comte, curé de Châtel-Saint-Denis ; en 1870, il fut vicaire à Vevey ; de 1871 à 1875, desservant au Châtelard ; de 1875 à 1884, chapelain de Belfaux ; de 1884 à 1907, chapelain de Corpataux, et, depuis, curé de Berlens.

M. le chapelain Gauthier était une figure caractéristique dans le clergé fribourgeois. Taillé en Hercule, sensible au culte de la force physique, il avait, sous une enveloppe plutôt rude, un cœur d'or. Il était fait pour les milieux populaires et il y conquérait facilement d'ardentes sympathies. Par son esprit naturel et ses capacités, il avait acquis, en plusieurs domaines, en musique spécialement, des connaissances fort étendues. Il s'occupait aussi beaucoup des intérêts matériels des populations au milieu desquelles il vivait.

La paroisse de Berlens s'apprête à faire de belles funérailles à celui qui lui a consacré les forces de sa robuste vieillesse et qui était le second doyen d'âge de notre clergé.

Office funèbre et messe pour les membres défunts du Cercle catholique

Le Cercle catholique de Fribourg fera célébrer demain jeudi, 15 avril, à 8 heures du matin, à l'église des Cordeliers, un office funèbre pour le repos de l'âme des membres défunts dont voici les noms : MM. Charles Joye, professeur au Technicum ; Ernest Illinger, relieur ; Ernest Weck, syndic ; Vincent Gottofrey, juge fédéral ; Etienne Magnin, rév. curé-doyen d'Echallens ; Louis Buchler, député, à Vallon, Othmar Moser, directeur ; Joson Dévaud, député, à Villaz-Saint-Pierre ; Mgr Placide Colliard, évêque de Lausanne et Genève ; M. Joseph Jungo, député, à Guin. Pour ce dernier défunt, comme ce fut le cas pour tous les autres membres décédés, une messe spéciale sera célébrée le même jour et à la même heure. Les membres du Cercle sont instamment priés d'assister nombreux à cette cérémonie.

L'assurance-maladie en Veveyse

On nous écrit :

Dimanche dernier, 11 avril, soixante-dix personnes environ se trouvaient réunies dans la grande salle de la Maison des Œuvres, à Châtel-Saint-Denis, pour y entendre une conférence de M. Firmin Barbey, chef de service à l'Instruction publique, sur l'assurance-maladie.

Le conférencier a été présenté à l'assemblée par M. Oberson, préfet de la Veveyse. Il s'est acquitté de sa tâche avec la compétence qu'on lui connaît en matière d'assurances. A l'audition de son exposé, clair et documenté, chacun reconnut bien vite en M. Barbey l'homme qui se trouve dans son élément quand il se meut dans des questions qui ont trait aux mutualités et aux œuvres destinées à soulager financièrement l'humanité tenaillée par la souffrance et la maladie. Le conférencier a pu se convaincre qu'il avait été compris par son auditoire.

Une intéressante discussion s'engagea ensuite, à laquelle prirent part MM. Oberson, préfet ; Arthur Blanc, président de la Fédération des sociétés de secours mutuels du canton de Fribourg ; le docteur Nicod ; Pilloud, député ; Dessarzin, directeur de l'Ecole secondaire ; Oscar Millasson, huissier. Un comité d'action, composé de dix-huit membres, choisis dans les diverses communes du district, fut nommé séance tenante. Il va s'occuper de l'élaboration de statuts destinés à la section veveysanne de secours mutuels, de façon que la section projetée puisse entrer en activité dès le 1er juin prochain. Nul doute que toutes nos communes de la Veveyse ne répondent pleinement au zèle de ceux qui, mus par le seul motif de la fraternité chrétienne, veulent faire profiter le district de la manne fédérale et cantonale de l'assurance-maladie.

L. B.

Exposition d'aviculture

Les inscriptions pour cette exposition sont déjà nombreuses. Le comité d'organisation prie ceux qui voudraient exposer de s'inscrire sans délai, afin de faciliter la tâche du comité. Le nombre des casiers est limité.

Les billets pour la tombola se vendent bien.

Un lâcher de pigeons voyageurs aura lieu le dimanche, 2 mai, à 11 heures du matin, devant la Caserne. Ces pigeons voyageurs proviennent d'une des meilleures stations militaires de pigeons du canton de Vaud.

La Fabrique de chalets suisses « Spring », à Genève, exposera de beaux poulaillers et clapiers ; d'autres maisons de la Suisse exposeront du matériel concernant l'aviculture.

Le dimanche matin et l'après-midi, un concert sera donné aux abords de la Caserne par une société de musique de Fribourg.

Alpage du bétail dans d'autres cantons

Communiqué du département de l'agriculture :

Les agriculteurs qui vont alper du bétail sur le territoire d'autres cantons doivent s'inscrire au bureau de leur préfecture respective jusqu'au mardi 20 avril, en indiquant les noms de la commune et du pâturage, ainsi que le nombre et les espèces d'animaux qu'ils auraient l'intention d'alper.

Nouvelles de la dernière heure

Les événements d'Allemagne

L'occupation française

Berlin, 14 avril.

(Wolff.) — L'occupation de la région de Hanau s'est poursuivie, mardi matin, jusqu'à la ligne Hanau-Friedberg. Les Français ont procédé immédiatement à l'arrestation des membres de la garde de la sécurité, ainsi qu'à la confiscation de toutes les armes de la garde civique et de 50 chevaux.

Les Belges

Arlon, 14 avril.

(Havas.) — Un détachement du dixième régiment s'est embarqué, hier soir, avec musique et drapeaux, à destination de Mayence.

Les cheminots rhénans

Essen, 14 avril.

(Wolff.) — Au cours d'une réunion organisée par les cinq grandes associations de cheminots, il a été fait une déclaration aux termes de laquelle les cheminots se verraient obligés de prendre eux-mêmes les mesures qu'ils estimeraient utiles dans l'intérêt de leur propre sécurité et du pays lui-même, dans le cas où le gouvernement, continuant à céder à la pression de la gauche, laisserait de nouveau les districts industriels sans protection. Instruction a été donnée aux travailleurs de tout préparer en vue d'une nouvelle lutte, pour le cas d'un retour des événements de ces dernières semaines.

La Reichswehr dans la Ruhr

Berlin, 14 avril.

(Wolff.) — Selon le *General Anzeiger*, le général de Watter, commandant de la Reichswehr dans la Ruhr, arrivé hier matin à Berlin, a eu, dans le courant de l'après-midi, une longue interview avec le président d'empire.

La situation actuelle permet de supposer que les opérations militaires dans l'ouest seront terminées dans quelques jours.

En Saxe

Leipzig, 14 avril.

(Wolff.) — Le commandant du quatrième arrondissement annonce par un appel à la population du Vogtland, qu'à la demande du gouvernement saxon, la Reichswehr a été chargée de rétablir l'ordre constitutionnel dans le Vogtland. Sur l'ordre du gouvernement, des troupes ont pénétré en Saxe occidentale. L'état de siège a été proclamé dans l'arrondissement de Zwickau. Œlsnitz a été occupé sans incident. A Plauen, la situation est calme.

Plauen, 14 avril.

(Wolff.) — Les informations au sujet de la livraison du million extorqué par Hœlz sont dénuées de fondement. La Banque du Vogtland a envoyé, mardi matin, deux employés avec l'argent à Klingental par chemin de fer. Ils furent arrêtés à Œlsnitz par la Reichswehr. Hœlz tient quinze otages dans la maison de ville de Klingental et menace de passer aux extrémités si l'argent ne lui est pas délivré. Le gouvernement saxon a fait lancer des feuilles volantes par un aviateur, afin de renseigner la population au sujet de l'intervention de la Reichswehr et de la tranquilliser.

Les rouges

Berlin, 14 avril.

(Wolff.) — Le *Lokal Anzeiger* mande de Barmen (province rhénane), que des gardes rouges sans commandement ont tenté d'occuper et de piller la gare et la poste centrale. Ils ont été refoulés par la garde de sûreté.

En Haute-Silésie

Berlin, 14 avril.

(Wolff.) — D'après la *Gazette de Voss*, un soldat français a tué d'un coup de fusil le chef de gare d'Oppeln, nommé Kurek.

A l'Assemblée nationale allemande

Berlin, 14 avril.

(Wolff.) — Le socialiste Hue s'étend longuement sur la situation dans le bassin de la Ruhr et prend la défense des ouvriers de l'Allemagne occidentale qu'il tient pour parfaitement fidèles à la constitution.

M. Trimborn, député du Centre, déclare que c'est la France qui a violé le traité de Versailles, en envoyant ses troupes dans la zone neutre. Les populations des provinces rhénanes, dit-il, repoussent l'idée d'un Etat-tampon rhénan. « La Ruhr ne saurait être dégarnie des troupes qui en assurent la protection. »

Le chancelier d'Empire, Müller, défend l'attitude du gouvernement et son action dans le bassin de la Ruhr : « Selon l'esprit du traité de Versailles, nous ne pouvions y pénétrer que dès le moment où la population tout entière en ferait la pressante demande. Nous avons eu, à ce sujet, des pourparlers non seulement avec l'ensemble des Alliés, mais aussi directement avec le gouvernement français, ainsi qu'avec Londres et Rome. Une dictature militaire en Allemagne est chose impossible ; nous devons repousser tout gouvernement secondaire, quelle qu'en soit l'origine. Les syndicats ne nous ont présenté aucun ultimatum. J'ai fait à leur députation exactement le même accueil qu'à d'autres. Des communes et des industriels de la région située au sud de la Ruhr ont vivement insisté pour que les troupes n'y soient pas envoyées. D'ailleurs, pénétrer dans cette région sans motifs suffisants nous créerait des difficultés d'ordre international. »

Le député national allemand Laubermann dit que le discours prononcé par le chancelier est un vrai discours électoral et reproche au gouvernement d'être entièrement soumis aux syndicats socialistes.

Le ministre de la justice Heinck attaque le parti populaire allemand et son attitude pendant l'affaire Kapp. Pendant une perquisition faite au domicile du rédacteur Schnitzler, le 11 mars, on a découvert un plan complet de l'organisation du coup de main. Les explications que donne ensuite le ministre sur les origines du coup de main sont couvertes par le bruit de la droite.

Au nom de son parti, le député Dr Most, du parti populaire allemand, répond aux déclarations du ministre. *C'est une exagération monstrueuse* que de dire que les kappistes sont fautifs de l'émeute de la Ruhr.

Après une brève remarque du ministre de la justice, l'Assemblée s'ajourne à aujourd'hui, mercredi, à 1 heure.

Prévision d'un nouveau coup d'Etat

Berlin, 14 avril.

(Wolff.) — Le *Vorwärts* écrit, sous le titre *A la veille d'un nouveau coup d'Etat militaire :*

« Des informations qui parviennent de différentes parties de l'Allemagne annoncent que les kappistes font des préparatifs en vue d'un nouveau coup d'Etat qui serait déclanché ces prochains jours. On parle même de demain, jeudi. »

Le matériel de guerre allemand

Paris, 14 avril.

(Havas.) — On a déjà dit que l'accord conclu entre M. Winston Churchill, ministre de la guerre anglais, et M. André Lefèvre, ministre de la guerre français, prévoyait une augmentation du personnel des commissions de contrôle en Allemagne. Selon le *Petit Parisien*, cette augmentation sera considérable. On a pris en outre une série de dispositions techniques destinées à assurer notamment la livraison et la destruction du matériel de guerre. Le *Petit Parisien* assure que les représentants du gouvernement français n'ont eu qu'à se louer, non seulement de la courtoisie, mais du sincère désir d'aboutir qu'a montré, au cours de la délibération, M. Winston Churchill.

Au Sénat français

Paris, 14 avril.

(Havas.) — M. Millerand doit faire aujourd'hui, au Sénat, une déclaration sur la politique extérieure analogue à celle qu'il a déjà faite hier devant la Chambre.

La conclusion de l'incident franco-anglais

Berlin, 14 avril.

(Havas.) — M. Millerand a accordé une interview à un correspondant de l'agence Reuter à Paris au cours de laquelle il a dit que l'incident diplomatique entre la France et l'Angleterre est maintenant définitivement clos. L'importance d'une parfaite entente entre la France et l'Angleterre, surtout en ce moment, ne peut pas être exagérée, car de nombreux problèmes posés ne pourront être résolus que par une coopération sincère des deux pays. « Nous sommes prêts à aider à l'Allemagne, mais elle doit se montrer décidée à exécuter le traité. L'attitude de la France sur une modification du traité a été répétée trop souvent et exposée avec trop de clarté pour qu'il soit nécessaire de revenir sur ce sujet. »

France et Belgique

Paris, 14 avril.

(Havas.) — Le correspondant du *Journal* à Bruxelles a interviewé M. Huysmans, qui a insisté sur le résultat des négociations franco-belges. « Ce résultat, c'est l'envoi d'un détachement sur la rive droite du Rhin. Nous professons un principe, c'est que le bloc des Alliés doit rester intangible. »

Le ministre a déclaré qu'il ne croyait pas à la possibilité d'une alliance économique. « La Belgique doit rester fidèle au principe du libre échange, mais rien ne s'oppose à ce que nos deux pays concluent une alliance militaire. »

La conférence de San-Remo

Paris, 14 avril.

(Havas.) — M. Millerand quittera Paris vendredi pour se rendre à San-Remo où doit se tenir une conférence des chefs des gouvernements alliés. Il sera accompagné du maréchal Foch, dont la présence est nécessaire pour la discussion des questions militaires concernant l'Allemagne et la Turquie.

MM. Berthelot, directeur des affaires politiques au ministère des affaires étrangères, Kammerer, sous-directeur, et Vignon, chef de cabinet, accompagneront également le président du conseil.

La paix avec la Hongrie

Budapest, 14 avril.

(B. C. V.) — A l'Assemblée nationale, pendant la discussion du budget provisoire, le ministre des finances a commenté la situation financière actuelle et a déclaré qu'il est impossible d'exécuter les clauses économiques du traité de paix. Il est vrai que l'indemnité de guerre à verser n'est pas indiquée, mais, en Angleterre, on estime qu'elle s'élèvera à 8 milliards de livres sterlings, ce qui, étant donné le cours actuel de la couronne, ferait une somme atteignant des milliers de milliards. Il n'est pas possible de présenter un tableau exact de la situation financière ; la nation hongroise est cependant fermement décidée à remplir ses obligations!

La constitution autrichienne

Vienne, 14 avril.

(B. C. V.) — La deuxième rédaction de l'avant-projet d'une constitution fédérale autrichienne contient une disposition d'après laquelle le président serait élu directement au suffrage universel pour cinq ans. Pendant cette période, le président ne doit appartenir à aucune corporation politique.

Amérique et Autriche

Vienne, 14 avril.

(B. C. V.) — Les représentants du Foreign Commerce Corporation of America sont arrivés hier mardi, à Vienne, sous la direction de M. Murphy. Ils ont l'intention de se livrer d'abord à des études, sans passer momentanément de conventions.

Les vaisseaux allemands

Washington, 14 avril.

(Havas.) — Tous les vaisseaux allemands saisis par le gouvernement au cours de la guerre ont été vendus à des entreprises privées.

Selon le compte de vente du Shipping Board pour la semaine qui a pris fin le 10 avril, il a été vendu 28 bâtiments, dont 11 allemands, pour la somme de 21,751,065 dollars.

Les négociations avec les Soviets

Paris, 14 avril.

(Havas.) — Le *Matin* croit savoir que les pourparlers officieux engagés à Copenhague entre deux représentants de la France et deux délégués des soviets ont donné un résultat absolument négatif, les délégués russes refusant d'envisager aucune compensation pour le passé et laissant seulement attendre l'octroi possible, dans l'avenir, de concessions destinées à mettre en valeur les ressources de la Russie.

Quant aux relations commerciales, Krassin consent à payer en or l'achat de locomotives et de matériel de chemin de fer, mais refuse de fournir des matières premières en échange.

Les négociateurs américains refusent également de traiter sur de pareilles bases, l'Amérique n'ayant nul besoin d'or, mais seulement de certaines matières premières.

Japonais contre bolchévistes

Tokio, 14 avril.

A Vladivostok, le désarmement de l'armée révolutionnaire a été complété, avec 4 ou 5 morts dans les rangs des Japonais. Les commissions russe et japonaise qui étaient entrées en pourparlers dans le but de restaurer l'ordre public sont arrivées à un accord et ont signé, dans la nuit du 5 avril, une convention qui entrera en vigueur aussitôt que l'organisation du gouvernement révolutionnaire sera complétée. L'autorité russe a admis beaucoup de preuves, recueillies par l'autorité japonaise, que l'armée révolutionnaire avait projeté des attaques concertées et systématiques contre l'armée japonaise.

A Nikolsk également, le désarmement s'est effectué sans difficulté. Cependant, à Chabarovka, plusieurs Japonais ont été assassinés et des combats ont eu lieu dans les rues. L'armée japonaise a expédié à 9 h. 30 d'ordre de désarmer l'armée révolutionnaire qui, loin de s'y conformer, a subitement attaqué les forces japonaises. L'action entre celles-ci et l'armée révolutionnaire s'est prolongée durant dix heures jusqu'à 6 heures du matin. Les Japonais ont eu plus de 260 tués ou blessés ; quant aux révolutionnaires, leurs pertes se chiffrent par 400 morts, 1500 prisonniers et 7 canons. Ils ont été arrêtés par l'armée japonaise dans leur tentative d'attaquer un navire japonais.

L'Eglise russe

Stockholm, 14 avril.

On mande de Moscou que 44 évêques orthodoxes demandent à entrer dans la communion de l'Eglise catholique-romaine.

La politique espagnole

Madrid, 14 avril.

(Havas.) — Les journaux annoncent qu'une réunion tenue par les libéraux a abouti à une concentration du parti et à la désignation du marquis d'Alhucemas comme candidat à la présidence du conseil. Il paraît que cette désignation a été inspirée par le comte de Romanones.

Les libéraux ont également décidé de pressentir M. Melquiadès Alvarez, au sujet de sa coopération.

Le foin italien et le change

Milan, 14 avril.

Le gouvernement italien a fixé le prix minimum pour le foin à exporter à 25 francs suisses, pour parer aux caprices du change.

Indigo naturel et artificiel

Londres, 14 avril.

Le *Times* vient de publier une information de sir Armstrong annonçant la renaissance de l'industrie de l'indigo dans les Indes que l'on croyait déjà anéantie par la concurrence de l'indigo artificiel ou synthétique. La consommation de la production globale des Indes par les Etats de l'Extrême-Orient est déjà assurée. Des essais concluants auraient démontré que la valeur de l'indigo naturel est supérieure à celle de l'indigo artificiel de 12 ½ %.

Navire en détresse

Londres, 14 avril.

(Havas.) — On mande que le croiseur français *Somme* serait en détresse à 1200 milles au sud-ouest de la côte irlandaise. Plusieurs vapeurs se sont portés à son secours.

Insomnie, Nervosité

sont évitées par l'emploi régulier des

Tablettes — Valériane-Houblon — ZYMA —

Entièrement inoffensives.

Produit naturel.

Recommandé par les médecins.

Boîte de 100 tablettes, 4 fr. 50.

Se trouve dans toutes les pharmacies

FRIBOURG

Dans nos sociétés de tir

Depuis 1914, les tireurs de la ville de Fribourg, comme ceux de toute la Suisse, ont vécu une vie des plus calmes. Les membres de ces sociétés étaient suffisamment mis à contribution par les longues mobilisations et la garde des frontières. Maintenant que les temps normaux paraissent revenir, que le tir obligatoire hors du service a été réintroduit, les sociétés de tir ont repris leur activité d'avant la guerre. Ces sociétés occupent une place importante en Suisse depuis quelques années : par leur affiliation à la Société des carabiniers, elles constituent, en effet, une des assises du patriotisme et des partis de l'ordre. Le Département militaire leur a donné pour mission de développer l'art du tir dans l'armée, en dehors des périodes d'instruction, et leurs statuts leur demandent de travailler à fortifier chez les sociétaires l'attachement à la patrie. Le public qui constitue les partis de l'ordre ne doit donc pas méconnaître les sociétés de tir ; il doit, au contraire, les soutenir et s'y intéresser, au moins autant qu'il le fait pour certaines sociétés sportives.

A Fribourg, nos sociétés de tir viennent de faire subir à leur ancienne organisation une transformation importante. Deux des sections les plus connues, celle des « Jeunes patriotes » et la « Sentinelle », viennent, après de longs pourparlers, de décider leur dissolution, non pour abandonner la cause du tir, mais pour mieux défendre celle-ci, en fusionnant avec notre ancienne société de tir de la ville de Fribourg. C'est là une date importante dans les annales des tireurs fribourgeois.

Les « Jeunes patriotes » naquirent vers 1896 et vécurent longtemps d'une vie très modeste, se contentant, au début, de simples exercices de tir au flobert. C'étaient des jeunes, mais c'étaient des patriotes. Aussi, grâce à l'excellent esprit qui les animait, grâce à l'habile direction de leur comité et spécialement de leur très méritant président, M. Georges Schneider, leur société progressa à pas de géant. Depuis 1900, ils occupèrent maintes fois les premières places dans les concours de sections cantonaux, et même, au tir fédéral de Berne, ils remportèrent une belle couronne de laurier.

La « Sentinelle » de Fribourg avait une origine et une activité différente. Elle fut fondée en 1905 et comprenait surtout les meilleurs éléments de la Société de tir de la ville. Celle-ci avait subi successivement deux échecs aux tirs fédéraux de Saint-Gall et de Zurich, parce que le règlement de ces concours ne défalquait pas de l'effectif des sections les nombreux membres honoraires et passifs. C'est là-dessus qu'on décida de créer, à Fribourg, une section de concours, qui fut la « Sentinelle ». Son but était de représenter Fribourg dans toute la Suisse. Ce but fut atteint et la jeune société remporta *maints lauriers, dont le plus beau fut celui* cueilli au tir fédéral de Berne où, sur plus de 600 sections, elle se classa au 5me rang. Le dernier président en charge, M. W. Widmer, eut un grand mérite en travaillant à la fusion de sa section avec les « Jeunes patriotes » et la Société de tir. L'existence de la « Sentinelle » ne se justifiait d'ailleurs plus, les nouveaux règlements de concours défalquant de l'effectif des concurrents tous les sociétaires non actifs.

La Société de tir de la ville, qui compte une histoire glorieuse, a passé récemment par de graves difficultés financières. Mais elle a heureusement retrouvé son équilibre et une certaine aisance, grâce au dévouement de son ancien président, M. Paul Moehr. Elle voit s'ouvrir devant elle, par l'afflux de jeunes forces, un avenir prospère, que la population de Fribourg lui souhaite aussi brillant que possible, avec le comité d'hommes dévoués que l'assemblée de reconstitution vient de désigner.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Chœur mixte de Saint-Pierre. — Aujourd'hui, mercredi, à 8 h. ¾, répétition générale.

Musique « La Concordia ». — Ce soir, mercredi, répétition générale.

Société suisse des commerçants, Section de Fribourg. — Assemblée générale ce soir, à 8 h. ¼, à la Brasserie Viennoise, 1er étage.

Publications nouvelles

L'Agence télégraphique suisse vient de publier une brochure à l'occasion du 25me anniversaire de sa fondation. M. de Grenus, président du conseil d'administration, relate de façon très intéressante comment l'agence a pris naissance ; quels en furent les premiers membres, le chemin parcouru et les progrès réalisés pendant ces derniers 25 ans, son activité pendant la guerre et les heureux résultats produits par cette activité. Souhaitons-lui de prospérer toujours plus pour le bien de la presse suisse.

Changes à vue de la Bourse de Genève

Le 14 avril

Les cours ci-après s'entendent pour les chèques et versements. Pour les billets de banque, il peut exister un écart.

Le premier cours est celui auquel les banques achètent ; le second, est celui auquel elles vendent l'argent étranger.

	Demande	Offre
Paris	35 40	36 40
Londres (livre st.)	21 97	22 37
Allemagne (marc)	8 65	9 65
Italie (lire)	26 25	27 25
Autriche (couronne)	2 67	3 07
Prague (couronne	8 80	9 20
New-York (dollar)	5 43	5 63
Bruxelles	38 —	39 —
Madrid (peseta)	96 75	97 75
Amsterdam (florin)	206 50	207 50
Pétrograd (rouble)	6 —	7 —

†

Monsieur Eugène Gauthier et ses enfants, à Lausanne ; M. et Mme Léon Gauthier et leurs enfants, à Neuchâtel ; M. et Mme Zundel et leurs enfants, à Neuchâtel ; M. l'abbé Maurice Zundel, vicaire à Genève ; M. l'abbé Louis Chanex, révérend Prieur, à Semsales ; les familles Gauthier, à Naples et à Romont ; Chanex, à Rueyres-les-Prés, et les familles alliées ont la douleur de faire part de la mort de

Monsieur l'abbé
Jean-Nicolas GAUTHIER
Révérend Curé de Berlens

leur cher frère, oncle, grand-oncle et cousin, décédé à Berlens, le 13 avril 1920, à l'âge de 80 ans, muni des secours de la religion.

Les funérailles auront lieu à Berlens, samedi, 17 avril, à 10 heures du matin.

R. I. P.

†

Le conseil paroissial et la paroisse de Berlens ont la douleur de faire part de la mort de leur cher et vénéré Curé

Monsieur l'abbé
Jean-Nicolas GAUTHIER

décédé le 13 avril 1920, à l'âge de 80 ans, muni des sacrements de l'Eglise.

Les funérailles auront lieu à Berlens, samedi, 17 avril, à 10 heures du matin.

R. I. P.

†

Monsieur Joseph Grandjean, instituteur à Romont ; Mlle Joséphine Grandjean, à Romont ; M. Léon Grandjean, instituteur, et sa famille, à Bussy ; M. Louis Grandjean et sa famille, à Morlon ; M. Anselme Grandjean, en France ; M. et Mme Caille-Grandjean et leur famille, à Estavannens ; M. et Mme Gremaud-Grandjean et leur famille, à Morlon ; les familles Grandjean, Gachet, Raboud, Schaller, Moret, Bulliard, Barbey, Yenni, Ecoffey et Rime, ainsi que les familles parentes et alliées ont la profonde douleur de faire part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Célestine GRANDJEAN
née Yenni

leur chère mère, grand'mère, tante et cousine, décédée mardi, 13 avril, dans sa 79me année, après une courte maladie, chrétiennement supportée, munie des secours de la religion.

L'office d'enterrement aura lieu à Morlon, jeudi, 15 avril, à 9 h. ½ du matin.

†

L'office anniversaire pour le repos de l'âme de

Mademoiselle
Geneviève BERCHTOLD

sera célébré jeudi, 15 avril 1920, à 8 h. ½, en l'église du Collège. 3493

Enchères publiques

L'hoirie d'Isidore EGGER exposera aux enchères publiques, le **lundi 19 avril**, à 2 heures du jour, à la pinte de Matran, une maison avec jardin et environ une demi-pose de terre attenante située à Matran. P 3215 F 3323

Pour voir la propriété, s'adresser au locataire, M. Favre, à Matran, et à M. l'avocat Egger, à Fribourg, pour les conditions de vente.

LAITERIE CENTRALE

MAGASINS :
Tour Henri, 11 & Pérolles, 15
Beurre — Lait — Fromage

SPÉCIALITÉS :
Véritable Rocquefort – Camembert – Reblochon

A. AUDERSET

avocat
Place Notre-Dame, à Fribourg

informe son honorable clientèle et le public, qu'il a remis les affaires contentieuses de son étude à son confrère, **M. le Dr A. Villars**, avocat, rue du Pont-Suspendu, 79, Fribourg.

Fribourg, le 9 avril 1920.

A. Auderset, *avocat.*

Dr A. VILLARS

avocat
Rue du Pont-Suspendu, 79, à Fribourg

a l'avantage de porter à la connaissance du public qu'il a repris l'étude de son collègue, Me A. Auderset, avocat, à Fribourg.

L'étude de Me Villars se trouve, comme par le passé, à la rue du Pont-Suspendu, en face de la Chancellerie de l'Etat.

Fribourg, le 9 avril 1920. 3425-528

Dr A. Villars, *avocat.*

A VENDRE, canton de Genève
CAMPAGNE AGRICOLE

70,000 mètres carrés, avec bons bâtiments. Prix : Fr. 55,000.— P 2590 X 3306

S'adresser : **M. Rivollet, place du Port, 2, Genève.**

ON DEMANDE
une
CUISINIÈRE

munie de bonnes références. 3547

S'adresser à Mme **Ernest de GOTTRAU, Grand'rue, 61, Fribourg.** 3547

Cartonnages

Très bon ouvrier trouverait place stable et bien rétribuée. Entrée le 1er mai. Connaissance exigée cartons pour l'horlogerie.

Faire offres, par écrit, sous F 782 Sn à *Publicitas S. A., Soleure.* 3527

A vendre

une dizaine de quintaux foin et regain. S'adresser chez **Joseph-Alex. Rouhaty, Matran.** 3546

Machines à écrire
neuves et d'occasion, 1res marques américaines. Prix avantageux. **Dactyle-Office**, 6, r. de Lausanne.

A VENDRE
1 auto-camion

5 tonnes, 50 HP. complet et prêt à rouler. **1 break, 1 char à pont.**

F. Hæberli, Moulin, Granges (Soleure).

A VENDRE
14 porcs

de 10 semaines, **chez Rudaz, Jos., Agy.**

ON DEMANDE
à reprendre bon
magasin d'épicerie

dans le canton.

Faire offres sous chiffres P 3438 F à *Publicitas S. A., Fribourg.* 3552

Une maison de la place engagerait une
demoiselle

ayant une bonne instruction (fréquentation d'une école de commerce et une belle écriture.

S'adresser, en envoyant certificats ou indiquant références, à Publicitas S. A., **Fribourg.** sous P 3427 F. 3539

ON DEMANDE
cuisinière ou bonne à tout faire, sachant faire la cuisine pour service de deux personnes. Gages 70 à 80 fr. par mois, suivant capacité. Excellentes références exigées.

S'adr. sous P 3431 F à Publicitas S. A., **Fribourg.** 3541

Bonne cuisinière
et
femme de chambre

sont demandées pour un petit ménage. **Bons gages.** S'adresser : **22, rue de Lausanne.** 3537

On demande quelques bons
ouvriers selliers

sachant coudre à la machine. S'adresser : **Fabrique de Bâches, Alfred WEILL**, 9, rue du Parc, **La Chaux-de-Fonds.**

Une personne
demande place

dans hôtel, comme première fille de cuisine, où elle aurait l'occasion de se perfectionner dans la cuisine. 3544

S'adr. sous P 3434 F à *Publicitas S. A., Fribourg.*

On demande

gouvernante, sachant faire la cuisine et tenir le ménage. 3545

S'adresser chez **Bucriswil**, boucher, **rue du Pont-Suspendu.**

ATTENTION!

Peaux de cabris, taupes et lapins sont toujours achetées au plus haut prix. **Léon Lévy**, Rotllon, 18, **Lausanne.** Gros et détail. Tél. 49.33

Char à main

très bon marché et solide, 3 grands. **A vendre** chez **Lüthi, Hôtel Bellevue.**

Pour la saison d'été

GRAND & BEAU CHOIX de SACS DE DAMES

Sacs en peau de daim, haute nouveauté. — Sacs maroquin derniers modèles. — Porte-trésor cuir et imitation. — Sacs soie avec fermoir et sans fermoir.

PRIX TRÈS AVANTAGEUX

Ceintures

Ceintures cuir pour messieurs et enfants, genres divers. Ceintures nouveauté pour dames.

Malles, mallettes, paniers, sacs et nécessaires de voyage et tous articles de maroquinerie.

SACS TOURISTES qualité extra-forte

Au Magasin LUDIN, près St-Nicolas *Maison de confiance* FONDÉE EN 1803

Jusqu'à fin mai **5** % d'escompte

Garçon de cuisine

EST DEMANDÉ

immédiatement. — Adresser offres au *chef de cuisine de Val-Mont s/ Territet.* P 1117 M 3530

A vendre

pour cause d'imprévu

aux environs de la gare de Fribourg, un beau bâtiment de 5 logements de 4 à 6 pièces. Grand jardin (arbres fruitiers), pavillon, terrain à bâtir attenant, conviendrait pour un commerce en gros ou voiturier. Excellente occasion pour un spéculateur.

Adresser offres par écrit : **A. 500 Z, poste rest., Beauregard.** 3445

Asperges du Valais

extra, carton ¼ kg. **11** fr. Pommes, 4 kg., **3** fr. Frco. **Dondainaz, Charrat** (Valais) 3525

Notre Banque spéciale pour le commerce d'obligations à primes demande encore quelques voyageurs ou des commerçants expérimentés, bien routinés et énergiques, capables d'effectuer la vente. Bonne provision. 500 - 1000 fr. et plus par mois, selon capacité. Occupation agréable, très recommandable pour ceux qui cherchent gain accessoire.

Réflectants sérieux sont priés d'adresser leurs offres détaillées sous **case 625, St, Basel II.** 3526

ON DEMANDE
pour tout de suite
femme de chambre

sachant coudre. Grands gages. 3556

S'adr. à Mme **Isidore Nordmann**, Villa Diana, **Pérolles, Fribourg.**

ON DEMANDE A LOUER
(éventuellem. à acheter),
villa

bien située, de nombreuses pièces avec grand jardin ombragé, pour pension-famille. 3548

Adresser les offres sous chiffres P 3453 F à *Publicitas S. A., Fribourg.*

A LOUER

le **Buffet** de la **station de Schmitten**, pouvant convenir pour n'importe quel commerce. 10 chambres, cuisine, cave, galetas jardin et écurie. Place pour 2 familles.

Pour de plus amples renseignements, s'adresser à **Peter Siffert**, audit lieu. 3529

A VENDRE
3 porcs

de 8 mois

S'adresser à **Chatton Alexis, à Chandolan.**

Piochards - Crocs - Fourches

***PANIERS** à pommes de terre*

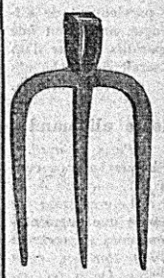

Les FILS de
A. CHIFFELLE
26, rue de Lausanne, 26
FRIBOURG

SAISISSEZ L'OCCASION

et ne manquez pas de vous procurer un complet de travail américain en véritable fil, qualité formidable, genre grisette bleu du pays. Marchandise absolument neuve.

Le complet (veston et salopette Fr. 17.— Le veston seul Fr. 8.50

Expéditions contre remboursement

Magasins des Fils WALTHER-BLOCH - Yverdon

Révocation d'enchères publiques

Les enchères de l'AUBERGE DES GRAND'PLACES annoncées pour le lundi 19 avril, n'auront pas lieu. 3563

LE CONSEIL COMMUNAL DE FRIBOURG,

Camionnettes „LEY"

Charge utile 1200 kg. Pont de 260×160 cm. 12/32 HP. 4 vitesses. Livrables tout de suite. Vendues avec garantie chez

DALER Frères, FRIBOURG

Prix actuel avec pneumatiques de 135 mm.

Fr. 12,000.—

A vendre

A FRIBOURG

bien exposés au soleil, 2 bâtiments neufs, 5 appartements de 3 chambres, cuisine et dépendances. Eau, gaz, électricité. Grand rapport. Prix et conditions de vente favorables.

S'adresser à l'Agence immobilière, **A. Frossard**, rue des Epouses, No 138, **Fribourg.** Tél. 2.60.

MODES

Mlle B. Uldry
24, RUE DE ROMONT, 1er étage
Téléphone 459
RETOUR DE PARIS

MAÇONS & MANŒUVRES

sont demandés
chez S. DELGRANDE, Entrepr., Rue

ON DEMANDE
une
DOMESTIQUE

pour cure catholique. Bon certificat exigé.

Conditions : Personne dans la quarantaine, sachant faire la cuisine, raccommoder et s'occuper du jardin potager. Entrée dès le 3 mai 1920, avec 25 fr. par mois au moins, selon les aptitudes.

S'adresser sous chiffres P 3416 F à **Publicitas S. A., Fribourg.** 3521

ON DEMANDE
apprentie-tailleuse

S'adresser à **Julienne Schafer, à Belfaux.**

Enchères de bois

L'Etat exposera en vente aux enchères publiques, **le jeudi 15 avril**, les bois désignés ci-contre : 2000 fagots de foyard, 3 tas de dé, 8 billons, 3 moules, déposant aux forêts **du Sac** et de **Châtillon.** Rendez-vous des miseurs à 9 heures du matin au Sac. 3495

L'inspecteur des forêts du 1er arrond. :
J. Darbellay.

Side-car

avec moteur 10 HP, modèle luxe, 3 vitesses, éclairage électrique par dynamo et batterie.

Livrable tout de suite chez

DALER, frères, FRIBOURG

ON DEMANDE
1-2 bons domestiques de campagne

S'adres. chez **Schafer, Théodore, à Blumisberg, près Wünnewyl.**

On demande des
ouvriers charpentiers

S'adresser à **G. Bally, Molondin, Vaud.**

ON DEMANDE A LOUER

à la campagne, un **magasin d'épicerie et mercerie.**

Adresser les offres écrites sous chiffres P 3455 F à *Publicitas S. A., Fribourg.* 3555

Femme de chambre

On demande une femme de chambre très bien recommandée, sachant coudre et repasser.

Offres, avec copies de certificats et photo, à Mme **W. Keiser.** S'adresser : **Fabrique de chocolat Villars, Fribourg.**

Comptabilité

remise à jour, vérification, expertise, cours de comptabilité.

C. H. Dost
Château d'Œx

ex-vérificateur-comptable à l'administration fédérale de contribution.

Téléphone 2. 2819

Employé de banque

Banque de la place de Lausanne demande employé au courant des divers services de banque.

Offres, avec références, sous Q 31660 L Publicitas S. A., **Lausanne.** 3407

FOURCHES américaines

Piochards
Crocs
Cerclerets
Râteaux en fer
Pelles
Bêches
Pioches
Faulx Ballaigues
Pierres à faulx
Trappes à taupes
PRIX AVANTAGEUX

E. Wassmer
S. A.
FRIBOURG

A vendre 4000 kg.
FOIN

première qualité.

S'adresser à **Georges Ruchat, Grandcour.**

A vendre

faute d'emploi, une paire de bœufs, 2 ans, s'attelant bien ; une bonne jument, de toute confiance, 8 ans, race du pays.

A la même adresse, **on demande** une bonne fille, de confiance, connaissant bien les travaux du ménage et de la campagne et un bon domestique, sachant traire et faucher. 3496

S'adresser à **M. Henri Schueler, à La Corbaz.**

Couverture excellente. Garantie de 10 ans même contre la grêle.

Infaillible contre les ouragans. Revêtements extérieurs de façades, bon marché et agréables à l'œil.

Revêtements imputrescibles de plafonds et parois

ETERNIT NIEDERURNEN

CIGARETTES NADIR

EN PUR TABAC D'ORIENT

NOUVELLES QUALITÉS EN GROS FORMAT

No 150 boites vertes à fr. 1,50
No 180 boites jaunes . . 1.80

BANQUE

Dépôts à terme 6 %

CHANGE

Paiements commerciaux dans tous les pays

MEILLEURES CONDITIONS

Jules Hoffmann & Cie
BANQUIERS
FRIBOURG, 35, Rue de Romont

A VENDRE

à Fribourg, grand immeuble locatif, bien situé construction récente. Rapport 12 %. 3550

S'adresser à l'*Agence immobilière A. Frossard, r. des Epouses, 138*, **Fribourg.** Tél. 2.60.

Grande vente de mobilier

à l'Hôtel-Restaurant Bel-Air
Grand'rue, 63, MONTREUX

A vendre, en bloc ou par lots, le mobilier complet de 25 chambres à coucher, du restaurant, lingerie, argenterie, vaisselle, batterie de cuisine, verrerie, tables et chaises de jardin, grand comptoir avec pression à bière, etc. Pour visiter et traiter, les amateurs sont priés de se rencontrer, à l'adresse ci-dessus, les vendredi et samedi 16 et 17 avril courant, de 2 à 5 heures du soir.

L'invendu sera exposé en vente au détail, les vendredi 23 et samedi 24 avril, dès 9 heures du matin à midi, et de 2 à 5 heures du soir.

Pour tous renseignements, s'adresser à **E. Raccoursier**, agent d'affaires patenté, à **MONTREUX.** P 1093 M 3489

ON DEMANDE

pour maison de denrées coloniales, fort, robuste et honnête

jeune homme

comme magasinier et aide au détail.

Préférence sera donnée à personne parlant les 2 langues et connaissant la partie. Entrée 1er mai.

Inutile de se présenter sans bons certificats. 3534

Adresser offres à Case postale **19369, Delémont.** P. 2804 D

Vente aux enchères publiques

Les héritiers de Madame Rosine Lacombe, veuve en 1re noces de **Jean Gut, à Morat**, vendront par enchères publiques, au **Café de la Balance, à Morat, le mercredi, 21 avril 1920**, les immeubles dépendant de ladite succession, soit :

1° *Un établissement d'horticulture* existant depuis plusieurs années, situé près de l'Enge, à Morat, et comprenant 1 bâtiment avec 2 logements spacieux et ensoleillés ; cave, 2 étables à porcs, remise, lumière électrique et eau, le tout en parfait état d'entretien et très bien aménagé.

2° *Un jardin* de 13 ares (terrain profond et fertile), clôture en fer solide, plusieurs centaines d'arbres fruitiers comprenant les sortes les plus choisies. On cédera aussi les outils aratoires, char à purin et un poulailler.

3° *Une ruche* très solidement construite, à l'état de neuf, avec tous les ustensiles, 8 familles.

4° *Un pré*, situé en face de la maison, d'une contenance de 1 pose 119 perches ; terrain très fertile avec plusieurs arbres fruitiers.

Toute la propriété est très avantageusement située pour un établissement d'horticulture ou pour un agriculteur. Le terrain est avantageux comme place à bâtir.

Pour les conditions et renseignements s'adresser au notaire soussigné et pour visiter les immeubles aux propriétaires : **Madame L. Schneider-Stotz**, *Café de la Balance*, et **Monsieur James Stotz**, *à Morat.*

Par ordre : P 3224 F 3322

Morat, le 6 avril 1920.

Dr Henri Derron, not.

Nous demandons, pour diriger notre
statistique
UNE
DEMOISELLE

au courant de cette branche.

Offres écrites avec photographie, copies de certificats, prétentions de salaire ainsi que références.

Lœh, frères. S. A. Berne.